

DECRET N°2017 – 040 du 25 janvier 2017
portant nomination au Ministère des Enseignements
Maternel et Primaire.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2016-428 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire ;
- Sur** proposition du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire,
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 janvier 2017

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après, au Ministère des Enseignements Maternel et Primaire :

STRUCTURES CENTRALES :

- Directrice de Cabinet du Ministre :

Madame Alice MINGNINO ;

- Conseiller Technique à la Déconcentration, Décentralisation et à la Coopération :

Monsieur Rock Comlan AHOKPOSSI ;

- Secrétaire Général du Ministère :
Monsieur Alain Dossou HOUNLEYI ;
- Secrétaire Adjoint Général du Ministère :
Monsieur Sanni IDRISOU ;
- Inspecteur Général du Ministère :
Monsieur Olatoundji Ange Valère ABISSI ;

DIRECTIONS CENTRALES :

- Directrice de la Programmation et de la Prospective :
Madame Adèle DAGBETO ;
- Directeur de l'Informatique et du Pré-archivage :
Monsieur Mama CHABI BOUKARI BALLA SOUNON ;

DIRECTIONS TECHNIQUES :

- Directeur des Examens et Concours :
Monsieur Victor ADOHINZIN ;
- Directrice de l'Enseignement Maternel :
Madame Mireille Marie Josée AFOUDA ;
- Directeur de l'Enseignement Primaire :
Monsieur Blaise AGOSSA ;
- Directeur de l'Inspection et de l'Innovation Pédagogiques :
Monsieur Félix OLONI ;
- Directrice de l'Alimentation Scolaire :
Madame Julienne B. ZIME YERIMA ;
- Directeur des Infrastructures et de l'Équipement :
Monsieur Koffi Prodéo Maxime KAKPO ;
- Directeur de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education :
Monsieur Pierre CHANOU ;
- Directeur du Médiathèque de l'Education :
Monsieur Mahamadou Ilalou ATIKOU ;

- Directeur du Centre National de Production de Manuels Scolaires :
Monsieur Anziz MOUTAÏROU ;
- Secrétaire Générale de la Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO :
Madame Adélaïde FASSINOU épouse ALLAGBADA ;

ECOLES NORMALES D'INSTITUTEURS :

- Directrice de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Allada :
Madame Sabaina Omonyèmi ADELEKE ;
- Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Abomey :
Monsieur Romain AGBODJI ;
- Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Dogbo :
Monsieur Omer A. ZAVONON ;
- Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Djougou :
Monsieur Caleb ELEGBEDE ;
- Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Kandi :
Monsieur Pascal N. CHABI BONI ;
- Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs de Porto-Novo :
Monsieur Olabodé Simon BAMIKOLE ;

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE (DDEMP) :

- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire de l'Alibori :
Monsieur Bio Togou GOUNOU ZIME ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire de l'Atacora :
Monsieur Médard ROBERT N'TCHA ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire de l'Atlantique :
Monsieur Comlan Médard Elie ZANGRONIO ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Borgou :
Monsieur Jacob TOUDONOU ;

- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire des Collines :
Monsieur Xavier A. AKPAKI ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Couffo :
Monsieur Frédéric Serge HOUNKANRIN ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire de la Donga :
Monsieur Ibrahim ADAMOU ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Littoral :
Monsieur Adéwalé Martin Luther ADEROMOU ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Mono :
Monsieur Lambert Mahoussi BOSSOU ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire de l'Ouémé :
Monsieur Alain Yémalin HOUSSOU ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Plateau :
Monsieur Akovognon Gabriel DOHOU ;
- Directeur Départemental des Enseignements Maternel et Primaire du Zou :
Monsieur Pierre Chellon HOUNKANDJI ;

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 janvier 2017

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des
Finances, par intérim,



Marie Odile ATTANASSO

Le Ministre des Enseignements
Maternel et Primaire,



Salimane KARIMOU

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MESGPR : 2 ; MEF : 2 ; MEMP : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ; SGG : 4 ;
INTERESSES : 35 ; JORB : 1.